

## ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

### N° DES-BTSNDRC-2024-06-039

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité Négociation et digitalisation de la relation client session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

**Vu** les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

**Vu** les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

**Vu** l'arrêté du 19 février 2018 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Négociation et digitalisation de la relation client ;

#### ARRÊTE :

**Article 1** : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Négociation et digitalisation de la relation client:

Président : Monsieur Rénalto ROUMEAU, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Jean LUCIANI ;

Enseignants : Mesdames Asma BEN OTHMAN, Sylvia BESSE, Marie-Jacqueline BRASSART, Marie-Josée CHACON SANZ, Sophie TURCONI, Aline MAURY, Camille Laurence PARNET, Véronique PENOT, Anne-Laure RIVIERE, Marie-Julia VEYRE ;


Messieurs Mohamed ALIOUI, Aziz BADOUH, Jean-Pierre CAMPCROS, Jean-Luc CASTELLANI, Franck DJEDJE, Julien ELMERRE, Stéphane HAMELIN, Farid MADI, Nicolas PIERROT-BECK, Philippe SALVA ;

Professionnels : Mesdames Chloé ALLARD, Jessica CARNEIRO-BARROS, Laura DA CUNHA, Morgane DUBOIS, Emma GALLOIS, Elodie GAYOD, Mathilde GOLLIOT, Kawthar KHIARI, Julie LESCHAEVE, Mylaine OLIVEIRA;

Messieurs Matthieu BACELAR, Dylan BARBOSA, Jules BOUTONNET, Bastien CLEMENT, Louis DESLOGE, Warren DOUCE, Adel KAMLI, Nathan LARIGNON, Benoît NGUYEN, Joël RIBEIRO-COSTA ;

**Article 2** : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024

  
Frédéric MULLER